



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agnès Pannier-Runacher et Cédric O signent l'avenant au contrat stratégique de la filière Infrastructures numériques et annoncent les premiers lauréats 5G du plan « France Relance »

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, **Cédric O**, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, et le Comité stratégique de filière (CSF) Infrastructures numériques représenté par son président, **Nicolas Guérin**, président de la Fédération française des Télécoms, ont signé aujourd'hui, mardi 26 janvier 2021, l'avenant au contrat de filière du CSF Infrastructures numériques.

Dans le cadre du renforcement de sa politique industrielle voulu par le Gouvernement dès 2017, le CSF Infrastructures numériques avait été labellisé le 22 novembre 2018 par le Conseil National de l'Industrie. Son contrat stratégique de filière a été signé le 18 décembre 2019. Les projets structurants de ce contrat concernent notamment la 5G et visent à développer des usages pour améliorer les services publics, l'efficacité énergétique et plus largement la gestion des territoires. Il porte également sur le développement de l'emploi et des compétences, ainsi sur la construction d'une offre à l'exportation.

Sollicité par le Gouvernement dans le cadre de la dynamique de « France Relance », le CSF Infrastructures numériques a rédigé un avenant à ce contrat dans l'objectif d'accélérer les chantiers en cours et d'intégrer les priorités et les moyens du plan de relance présenté par le Gouvernement en septembre 2020.

Cet avenant ajoute de nouvelles actions ambitieuses pour la filière, qui visent à apporter une contribution forte :

- **à la transition écologique de notre société et de notre économie** : identifier les impacts et lancer des projets de recherche pour une 5G plus verte ;
- **à la compétitivité de notre économie** : structurer l'écosystème français des réseaux télécoms du futur, soutenir des projets d'expérimentation et de développement de la 5G, soutenir des projets de développement de territoires connectés ;

- **à la cohésion de notre société** : mener des actions en faveur de l'emploi, de la mixité, de la formation et de l'insertion.

Nicolas Guérin, nouveau président du CSF en remplacement de **Didier Casas**, aura en charge de piloter la poursuite de la mise œuvre des actions engagées par le CSF depuis un an ainsi que l'opérationnalisation de l'avenant et l'implication du CSF dans les chantiers de « France Relance ».

Agnès Pannier-Runacher et Cédric O ont également annoncé à l'occasion de cette réunion du CSF les quatre premiers lauréats de l'appel à projets sur la souveraineté dans les réseaux de télécommunications du plan de relance. Cet appel à projets permet de soutenir le développement en France de cas d'usages innovants de la 5G, à l'image du projet Vertical ISS, dédié au développement des usages hospitaliers de la 5G, ou du projet CRIIoT, dédié au développement des objets connectés industriels critiques. Plusieurs projets lauréats s'intégreront au réseau de plateformes d'expérimentation 5G porté par le CSF, qui regroupera à terme une dizaine de plateformes.

Enfin, Agnès Pannier-Runacher et Cédric O ont annoncé le lancement d'une consultation sur la stratégie d'accélération sur la 5G et les futures technologies de réseaux de télécommunications dans le cadre du 4^{ème} programme d'investissements d'avenir (PIA4).

La 5G et les réseaux du futur figurent en effet dans des filières et technologies émergentes et prioritaires qui feront l'objet de financements spécifiques au titre du PIA4. Cette stratégie d'accélération a pour ambition de développer des solutions souveraines sur les réseaux télécoms (souveraineté technologique) et à obtenir une maîtrise de bout en bout de ces solutions (souveraineté d'exploitation). Elle doit accompagner le développement des usages 5G au profit de l'industrie et des territoires, soutenir l'offre française sur les réseaux télécoms 5G et du futur, la recherche et développement télécom et la formation sur les technologies de réseaux.

Cette consultation vise à recueillir les retours, avis et expertises de l'ensemble des parties-prenantes (industriels, acteurs de la recherche et de la formation, fédérations professionnelles, collectivités territoriales, associations, particuliers...) **sur les orientations de la stratégie, et sera accompagnée d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à identifier les premiers projets concrets qui seront soutenus.**

Lien de consultation de l'AMI : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/consultation-sur-la-strategie-d-acceleration-sur-l>

Lien de présentation de la Stratégie d'accélération sur la 5G et sur les technologies de télécommunication : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/numerique/ressources/strategie-d-acceleration-sur-la-5g-et-sur-technologies-de>

Annexe : présentation des premiers lauréats 5G du plan de relance

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : presse@industrie.gouv.fr

Cabinet de Cédric O : presse@numerique.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr

A propos du plan « France Relance »

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

En savoir plus sur le plan de relance : <https://planderelance.gouv.fr/>